



Financement des infrastructures, Eric Gautier dénonce la surenchère de l'Etat

mercredi 14 octobre 2009, par [lpe](#)



Le dossier de la RN 249 et de la LGV vient de connaître un nouveau rebondissement en Deux-Sèvres.

(Photo Eric Chauvet chauveteric@wanadoo.fr : Eric Gautier et la Préfète Christiane Barret lors de la session du 28 septembre.)

Les 10 millions d'euros demandés par l'Etat au Département pour boucler le budget de la jonction jusqu'à Bressuire de la 2x2 voies sur la RN 249 viennent de passer à 19,5 millions.

Cette "surenchère" a poussé **Eric Gautier**, Président du Conseil général, hors de lui : *"Ce calcul est inepte, et je suis outré de voir que même le Préfet n'a pas de parole. Lors de notre entrevue, le chiffre était de 10 millions et nous avons annoncé la création d'un **tour de table avec les collectivités locales concernées pour boucler ce budget**. Voyant que nous allions réussir, le Préfet relève soudain sans explication ses prétentions à 19,5 millions, c'est incroyable ! En fait, tant qu'on refusera de financer les quelques kilomètres de LGV qui vont passer sur notre territoire, ce dossier restera bloqué ; c'est donc du chantage et c'est inadmissible !"*

Associer les chefs d'entreprise au combat pour le bouclage de la RN249 ?

Suite à [un entretien récent avec Paul François Arrighi](#), **Président du Medef Deux-Sèvres**, nous avons suggéré l'idée que les chefs d'entreprise pourraient aussi être associés à ce dossier de la RN249 afin de peser de tout leur poids car on le sait, les liaisons routières sont essentielles au développement économique.

*"Ne mélangeons pas les genres" a répondu Eric Gautier ; " les entreprises, de surcroît avec l'abandon de la taxe professionnelle, ne financent pas ces infrastructures, ce n'est pas leur place de s'engager sur ces problématiques. [Jean Grellier](#) a proposé de tenir **une conférence des exécutifs** pour faire avancer le dossier et je pense que c'est plus approprié. Ce sont les élus, les territoires qui doivent se battre pour cela."*

Un comité des sages pour évaluer le réel désengagement de l'Etat

Une session publique du Conseil général aura lieu **lundi 19 octobre**. Elle sera consacrée entre autres à la mise en place d'un **comité des sages**, composé d'experts bénévoles chargés d'établir en toute impartialité politique les **chiffres réels des transferts de compétences et de financements** de l'Etat vers le Département des Deux-Sèvres. Parmi ces sages, on peut citer notamment **Dominique Breillat**, professeur de droit public à l'Université de Poitiers, politologue, et **Michel Paves**, Président de SMACL assurances.

CR